

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 19 avril 2010

Présents : Hubert Dethurens, maire.
Catherine Koumrouyan et Philippe Lädermann, adjoints.

Jean Batardon, Benjamin Huberman, Denis Mandallaz, Yves Mermet,
Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent
Thévenoz, Laurent Zimmermann.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2010
2. Présentation des comptes 2009
3. Nouveau règlement de construction: point de la situation
4. Communications de la Commission de l'environnement
5. Communications de l'exécutif
6. Divers
7. Questions du public

La séance se tient dans la salle située au rez-de-chaussée de la mairie et elle est ouverte par M. Hubert Dethurens, maire, à 19h00. En préambule, ce dernier félicite les organisateurs de la journée de ramassage des déchets qui a eu lieu le samedi 17 avril et qui s'est fort bien déroulée.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2010

Moyennant quelques corrections sur la forme qui sont lues par le secrétaire, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des comptes 2009

En début de séance, chaque conseiller(e) a reçu :

- Un tableau résumant le résultat de l'exercice 2009
- Le compte de fonctionnement détaillé de l'exercice 2009
- Le tableau des amortissements économiques 2009
- Le tableau de la dette communale au 31 décembre 2009
- Le tableau des investissements 2009
- Le tableau du bouclage des comptes 2009
- Le tableau des mouvements des fonds spéciaux au 31 décembre 2009

Pour une meilleure lisibilité, les comptes et les tableaux sont présentés sur un écran. Le maire et le comptable commentent ensuite le compte de fonctionnement et les tableaux s'y rapportant de manière très détaillée. Ils répondent à toutes les questions qui sont posées et donnent toutes les explications nécessaires.

Au terme de cette présentation, il apparaît que le compte de fonctionnement pour l'exercice 2009 se solde par un boni de CHF 320'529,87. Les crédits d'investissement en cours au 31 décembre 2009 présentent un montant de CHF 42'628,25.

Au terme de cette longue présentation, le maire rappelle que, d'ici à la prochaine séance prévue le 10 mai au cours de laquelle il demandera au Conseil d'approuver les comptes 2009, chacun(e) peut prendre rendez-vous avec lui ou avec le comptable pour obtenir des renseignements complémentaires.

3. Nouveau règlement de construction: point de la situation

Avant la séance chaque conseiller(e) a reçu la dernière version du projet de règlement de construction élaborée par le bureau Urbaplan. Le maire donne connaissance des changements survenus par rapport aux dernières versions ainsi que des modifications qui ont été apportées à la demande de la commune.

Il recommande aux conseiller(e)s de bien lire ces documents et de faire les remarques éventuelles qu'ils jugeraient nécessaires. Comme ce nouveau plan n'est pas encore officiellement accepté, il demande aussi à ce que ces informations soient traitées avec discrétion..

4. Communications de la Commission de l'environnement

Laurent Thévenoz, président de la Commission, nous informe que celle-ci s'est réunie à diverses reprises et qu'elle tient à évoquer ce soir les deux sujets suivants:

- 1) Un dossier très complet a été constitué sur les cabanons dits "sauvages" situés sur le territoire de la commune. Il en remet un exemplaire au maire. A l'aide de cette documentation, il souhaite que le maire puisse agir auprès des autorités compétentes. Il précise encore qu'il ne s'agit pas forcément de démolir ces cabanons, mais de faire en sorte que les normes imposées par la loi soient respectées.
- 2) Laurent évoque aussi la possibilité de faire des économies d'énergie sur les bâtiments communaux, notamment par la pose de panneaux solaires. D'ailleurs, le toit de notre salle polyvalente est équipé pour accueillir de tels équipements. Cela pourrait sans doute être suffisant pour le chauffage de l'eau par exemple. Il comprend bien que cela ne serait pas forcément très

avantageux sur le plan strictement économique, mais pense aussi que la commune a un rôle d'exemple à donner en matière d'écologie. Le maire répond que cette question est très intéressante mais que, pour diverses raisons, elle s'avère aussi être très compliquée. Une discussion générale suit autour des problèmes énergétiques. Finalement, la commission n'ayant pas le pouvoir de mandater des entreprises privées, le maire pense que l'exécutif, en accord avec Laurent Thévenoz, devrait s'adresser à un bureau d'ingénieurs spécialisé dans ces questions pour obtenir des précisions. Ainsi, en possession de chiffres significatifs, la Commission pourra se réunir à nouveau et revenir devant le Conseil municipal.

5. Communications de l'exécutif

- a) **Restaurants scolaires.** Catherine Koumrouyan informe le Conseil que, dès la prochaine rentrée scolaire et pour répondre à une réelle demande des parents, les restaurants scolaires seront ouverts quatre fois par semaine. De plus, un devis a été demandé pour améliorer l'acoustique de la petite salle.
- b) **Route de Forestal.** Cette route sera réparée prochainement. Il faudra peut-être la fermer quelques jours.
- c) **Stand de tir.** Le mur pare-balles situé entre le stand et les cibles est endommagé. Une entreprise a été mandatée pour le remettre en état.
- d) **Halle polyvalente.** La fermeture du bâtiment en verre de l'entrée sud du bâtiment est prévue avec du verre isolant. En réponse à la question d'un conseiller, il est répondu qu'il n'y a pas de subventions possibles.
- e) **FSASD.** Catherine Koumrouyan donne quelques chiffres concernant les services rendus par la FSASD aux gens de Laconnex.

6. Divers

Laurent Zimmermann fait remarquer que des papiers sont régulièrement jetés, probablement par des écoliers, dans les jardins bordant la route du Coteau. Catherine Koumrouyan en parlera lors de la prochaine réunion du Conseil d'établissement.

Yves Mermet a été approché par une habitante de la commune qui voudrait savoir si, dans le nouveau plan directeur, un skatepark est prévu à la zone sportive. Selon le maire, cette question vient un peu tôt par rapport à l'état d'avancement du nouveau plan.

Buvette. A la question d'un conseiller, il est clairement répondu que l'espace de la buvette est maintenant une zone non fumeur.

Laurent Thévenoz rappelle qu'une cabane située dans les vignes, dont nous avons déjà parlé, doit être réparée. Le maire en prend note.

Catherine Koumrouyan informe le Conseil que l'Association des parents organisera un "cours vélo" à l'école le samedi 1^{er} mai. Tout le monde est bienvenu.

7. Questions du public

Répondant à l'invitation du maire, M. Raymond Hutin, ancien secrétaire communal, pose les questions suivantes.

- Qu'en est-il du parking prévu à côté de la chapelle ? Hubert Dethurens répond qu'il a tenté de négocier jusqu'au plus niveau sans obtenir de résultat positif. Dès lors, ce projet, comme celui du parking proche du cimetière, ont été inclus dans le nouveau plan directeur communal, ce qui devrait régler le problème à notre entière satisfaction.
- Afin que les anciens et les nouveaux habitants se connaissent mieux et connaissent aussi mieux les autorités communales, Raymond Hutin pense que les conseiller(e)s devraient se présenter lors du repas des aînés par exemple. Dans le même ordre idée, il suggère que la réception des nouveaux habitants soit élargie à plus de monde. L'exécutif en prend note.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h30.

Gabriel Dethurens
Secrétaire communal